

Turning point

LA NEWSLETTER D'ETHOS POUR LA GOUVERNANCE ET LA DURABILITÉ



L'EDITO : Une rentrée studieuse

Les mythes sur la finance durable ont la peau dure. Ainsi, selon les versions la prise en compte de critères ESG dans les décisions d'investissement coûterait cher, nuirait à la performance financière ou ne serait que du greenwashing. Ces idées reçues, que l'on peut pourtant réfuter de manière argumentée, continuent de nuire à la finance durable. Elles freinent son développement à un moment charnière où l'on n'a justement plus le temps d'attendre, et encore moins de douter.

S'opposer aux préjugés, distinguer le vrai du faux, comprendre les enjeux qui nous entourent passe nécessairement par la formation. Car l'éducation est à la base de tout : elle nous permet de vivre en société et de prendre des décisions éclairées. De même qu'on ne peut voter de façon réfléchie sans connaissances préalables, on ne peut investir de manière durable et avisée sans une formation adéquate.

La Fondation Ethos, créée pour promouvoir le développement durable et l'investissement responsable auprès des caisses de pension, a toujours fait de la sensibilisation et de l'éducation l'un des piliers de ses activités. Cette année, elle a décidé de formaliser cet engagement et de mettre à profit son expérience en créant **des modules de formation** sur mesure, afin de permettre à toutes celles et ceux qui s'intéressent à la finance durable – à commencer par les instances dirigeantes de nos caisses de pension – d'acquérir les connaissances nécessaires pour investir de manière responsable.

Introduction à la durabilité, devoir fiduciaire, réglementation, décisions d'investissement, stewardship : en cinq modules, ces formations visent à expliquer les fondamentaux de la finance durable et à donner les moyens de prendre des décisions financières éclairées. Elles permettent aussi de mieux comprendre ce qui nous empêche aujourd'hui, consciemment ou non, de prendre des mesures plus ambitieuses face aux crises environnementales et sociales croissantes, et d'identifier comment surmonter ces obstacles.

La formation est un moteur de développement qui contribue à la réduction de la pauvreté, à l'amélioration de la santé, à la promotion de l'égalité et à la construction d'une société plus stable et plus durable. Face à l'urgence, elle n'est pas un luxe mais notre meilleur outil pour transformer les doutes et les idées reçues en décisions responsables.

LE POINT SUR L'ACTU

Canicules, feux de forêts, sécheresse. L'actualité a été chaude cet été, au propre comme figuré. Et la durabilité n'a pas été épargnée. On pense aux négociations pour un accord sur le plastique qui ont **échoué à Genève**. Si certains voient des côtés positifs dans cet échec, pas d'accord étant préférable à un accord sans ambition, il n'en demeure pas moins que les divergences sont profondes entre les pays qui souhaitent limiter la production de plastique et ceux qui, à l'image des Etats-Unis, de la Chine, de la Russie ou de l'Arabie Saoudite, préféreraient se concentrer sur la gestion des déchets et le recyclage.

Autre coup de froid dans la torpeur de l'été, **la décision d'UBS** d'emboîter le pas aux grandes banques anglo-saxonnes et de claquer la porte de la « Net-Zero Banking Alliance » (NZBA), une initiative réunissant des établissements internationaux qui s'engagent à aligner leurs portefeuilles de prêts et d'investissements avec l'objectif de neutralité carbone. Une décision lourde de sens, d'autant plus qu'UBS était un membre fondateur de l'alliance, qui a finalement décidé de **suspendre ses activités** à la fin du mois d'août.

En Europe, c'est la saga « Omnibus » qui continue. Alors que le plan de « simplification » de la réglementation liée à la durabilité (CSRD et CS3D) doit aboutir d'ici l'année prochaine, les différentes instances poursuivent leurs travaux. Chargée de revoir les normes de reporting, **l'EFRAG prévoit** ainsi désormais de réduire de 68% les points de données demandés aux entreprises mais aussi de simplifier l'exercice de double matérialité. Dans le même temps, elle a élaboré **une nouvelle norme volontaire** pour les PME européennes qui souhaitent publier des informations non-financières et rendre compte de leurs enjeux ESG alors qu'elles ne seraient plus directement concernées par la CSRD.

Dans une lettre, la présidente de la BCE Christine Lagarde met en garde le parlement européen contre une réduction trop importante des exigences en matière de reporting (CSRD) et de diligence raisonnable (CS3D). Elle s'inquiète notamment de la diminution du nombre d'entreprises soumises à des obligations de reporting voulue par l'Omnibus. « Il est important que ces amendements établissent un juste équilibre entre la préservation des avantages du reporting de durabilité pour l'économie européenne et le système financier, tout en veillant à ce que les exigences soient proportionnées », écrit-elle.

Aux Etats-Unis, c'est la valse des procédures qui se poursuit. Le procureur général de Floride **a cité à comparaître** CDP et SBTi, deux organisations clés dans la lutte contre le réchauffement climatique. Cibles de cette nouvelle chasse aux sorcières menée par l'administration américaine, elles sont visées dans le cadre d'une enquête sur des allégations de violations potentielles des lois antitrust et de pratiques commerciales trompeuses. Les qualifiant de « cartel climatique », le procureur a déclaré que l'enquête visait à déterminer si ces deux organisations « avaient enfreint les lois (...) en contraignant les entreprises à divulguer des données exclusives et à payer pour y avoir accès sous le couvert de la transparence environnementale ».

Au Texas, ce sont les deux grands cabinets de conseil en vote Glass Lewis et ISS qui ont déposé **une plainte** contre l'Etat afin de bloquer une loi qui restreint leur capacité à conseiller les actionnaires sur les questions de diversité, d'environnement et de gouvernance. Cette loi, qui doit entrer en vigueur en septembre, exige que les conseillers en vote informent clairement leurs clients que leurs recommandations « ne sont pas fournies uniquement dans l'intérêt financier des actionnaires de la société » et qu'ils présentent des analyses financières à l'appui de leurs avis.



LE POINT SUR L'ENGAGEMENT

Après des années de progrès, le travail des enfants reprend de l'ampleur. Selon **les dernières estimations** de l'UNICEF et de l'OIT, il y aurait quelques 140 millions d'enfants âgés de 5 à 17 dans le monde qui exerceraient une activité économique. Et plus d'un enfant sur cinq dans les pays les plus pauvres.

Pour Ethos, les entreprises qui garantissent les droits de l'enfant contribuent à réduire la pauvreté, à améliorer les conditions de vie, à augmenter les taux de scolarisation et à offrir un avenir meilleur aux générations futures. Elles bénéficient par ailleurs d'une meilleure réputation et sont moins exposées aux risques juridiques et réglementaires. Au début de l'été, Ethos et les membres de l'Ethos Engagement Pool (EEP) International ont donc lancé une campagne d'engagement direct avec huit entreprises actives dans l'industrie d'extraction minière, un secteur particulièrement concerné par le travail des enfants. Intitulée « Safeguarding Children's Rights » cette campagne vise à les inciter à reconnaître leur responsabilité et à prendre des mesures concrètes en matière de protection des droits de l'enfant.

Ethos a ainsi identifié des pratiques exemplaires et formulé six attentes clés à l'intention des entreprises ciblées (Anglo American, BHP Group, First Quantum Minerals, JFE Holdings, Newmont, Rio Tinto, South32, Sumitomo Metal Minings). En particulier, elles sont invitées à mettre en œuvre un dispositif approprié pour prévenir les atteintes et remédier aux violations des droits de l'enfant au sein de la chaîne d'approvisionnement, mais également pour garantir le versement d'un salaire vital à l'ensemble des personnes travaillant au sein de leur chaîne d'approvisionnement.

Sur un tout autre sujet, le gérant d'actifs américain BlackRock a décidé d'étendre son programme « **Voting Choice** » à ses clients institutionnels et de leur

GOOD NEWS

Il y a aussi quelques bonnes nouvelles à rapporter. Le 23 juillet, la Cour internationale de justice a ainsi rendu **un avis consultatif** qui fera date et dans lequel elle énumère les responsabilités des Etats en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Très attendu, cet avis ouvre la voie à une obligation de réparation pour les Etats qui ne feraient pas tout leur possible pour limiter le réchauffement climatique. Et à des procédures futures.

Une étude publiée par EcoVadis montre par ailleurs que 87% des entreprises américaines déclarent avoir maintenu ou augmenté leurs investissements en matière de durabilité cette année malgré le retour de Donald Trump et le backlash anti-ESG. L'étude met en lumière un phénomène croissant de « greenhushing » : une stratégie adoptée par certaines entreprises qui, tout en poursuivant leurs efforts en matière de développement durable, choisissent de ne plus communiquer publiquement sur leurs engagements. Ainsi, 31% des dirigeants sondés affirment continuer à investir dans la durabilité tout en réduisant leur communication publique sur le sujet, voire en la supprimant complètement pour 8% d'entre eux.

Autre bonne nouvelle, une coalition de 17 responsables financiers d'Etats démocrates a envoyé **une lettre** aux dirigeants de BlackRock et de 17 autres gérants d'actifs les exhortant à réaffirmer leur engagement à gérer les risques à long terme tels que le changement climatique. Cette lettre est une réponse directe à celle envoyée en juillet par 26 responsables financiers d'Etats républicains, qui faisaient pression sur BlackRock et 24 autres institutions américaines pour qu'elles cessent de présenter le changement climatique comme un risque et qu'elles arrêtent d'intégrer des engagements « Net Zero ». BlackRock **a répondu** aux deux lettres en regrettant une politisation des caisses de pension américaines.

LE POINT SUR LA SAISON DES AG

Backlash aux Etats-Unis, incertitudes en Europe. Les conséquences sont déjà perceptibles pour les investisseurs. Ainsi, parmi les plus grandes entreprises américaines, **seules 432** avaient publié un rapport de durabilité au premier semestre 2025 selon **une étude** publiée par un think tank. Contre 831 un an plus tôt.

permettre ainsi de voter d'eux-mêmes, selon leurs préférences, aux assemblées générales des entreprises investies par 10 fonds de BlackRock domiciliés en Suisse. Jusqu'alors, la société ne proposait cette option qu'aux clients suisses utilisant des comptes gérés séparément. Le programme de vote proxy de BlackRock comporte 16 options de vote possibles.

D'autres gérants d'actifs américains, tels que State Street Investment Management et Vanguard, ont eux aussi étendu leurs programmes de vote à une base élargie d'investisseurs sur le sol européen ces derniers mois. Pour rappel, Ethos et les membres de l'EEP International ont lancé en début d'année **une campagne d'engagement** avec les principaux gérants d'actifs présents en Suisse, dont BlackRock, afin justement qu'ils permettent à leurs clients détenteurs d'actifs d'exercer leurs droits de vote comme ils le souhaitent et conformément à leurs valeurs.

Le nombre de résolutions d'actionnaires que des entreprises américaines ont refusé d'inscrire à l'ordre du jour, en raison notamment d'une politique plus stricte de la SEC pour les questions liées au climat, à la diversité et aux droits du travail, a quant à lui bondi de 33% selon **un article (payant)** du Financial Times. **Une étude** publiée au mois d'avril avait déjà fait état d'une chute drastique des résolutions ESG depuis de le début d'année.

En Suisse, **une étude** publiée par Ethos a montré que le niveau de contestation des actionnaires avait légèrement baissé cette année, notamment sur les rémunérations qui restent toutefois le point à l'ordre du jour le plus contesté.



LE CHIFFRE DU MOIS

SBTi a profité de l'été pour publier **ses standards** « Net Zero » pour les institutions financières qui souhaitent valider leurs objectifs climatiques comme étant scientifiquement alignés sur un scénario de neutralité carbone. Un point essentiel est la cessation immédiate de tout nouveau financement destiné à l'expansion du charbon et à des projets destinés à l'expansion du pétrole et du gaz ainsi que la suppression progressive de tout nouveau financement à usage général destiné à l'expansion du pétrole et du gaz d'ici 2030 au plus tard.

LE POINT SUR L'ACTU D'ETHOS

L'actualité d'Ethos cet été a donc été marquée par la publication **d'une étude** sur les rémunérations 2024 et les résultats des votes aux assemblées générales 2025. Cette étude, qui a reçu un fort écho médiatique, a montré que les rémunérations des CEO d'entreprises cotées en Suisse avaient fortement augmenté depuis les années COVID pour retrouver leurs niveaux d'il y a 10 ou 15 ans. Elle a aussi montré que les entreprises étaient encore très peu transparentes concernant la « realised pay » de leurs dirigeants, soit les rémunérations effectivement perçues après une période de performance prédéfinie.

Signataires du « Finance Statement on Plastic Pollution », Ethos et les membres de l'EEP International ont également **pris position publiquement** afin d'exhorter les gouvernements à conclure un traité ambitieux et juridiquement contraignant pour mettre fin à la pollution plastique. En vain malheureusement.

Enfin en début d'été, la Fondation Ethos **a officiellement lancé** les cinq modules de son cours de base sur les fondamentaux de la finance durable. Disponibles en trois langues, ces modules ont pour vocation d'aider les représentants du monde de la prévoyance à mieux appréhender les enjeux liés à la durabilité et à influencer sur la politique de placement de leurs institutions.

Revue de presse :

- « **UBS se désengage de la plus grande alliance bancaire dans le secteur climatique** » (Le Temps, 22 août 2025) : Dans cet article, Ethos s'inquiète du signal très négatif envoyé par la banque en quittant la « Net Zero Banking Alliance ».
- « **So viel verdienen die Top-Manager** » (SRF Tagesschau, 21 août 2025)
- « **Sergio Ermotti? Fehlanzeige. Dieser Däne ist der bestbezahlte CEO der Schweiz** » (TagesAnzeiger, 21 août 2025)
- « **La Suisse, championne d'Europe des salaires de grands patrons** » (Tribune de Genève, 21 août 2025)
- « **Faut-il plus de transparence sur la durabilité des entreprises suisses** » (RTS Forum, 18 août 2025). Notre directeur Vincent Kaufmann a participé à un débat sur l'importance et la nécessité pour les entreprises de publier des rapports de durabilité de qualité.

Inscription à la newsletter

La **Fondation Ethos** regroupe plus de 250 caisses de pension et institutions suisses exonérées fiscalement. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et de favoriser un environnement socio-économique stable et prospère.



La société **Ethos Services** assure des mandats de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. La société propose des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ethos Services appartient à la Fondation Ethos et à plusieurs de ses membres.

